Rapport annuel 2023

Agilité, création de valeur,

pérennité.

Groupement des assureurs automobiles



ĠġĠ

Mission

Garantir l'accès à l'assurance automobile et faciliter le règlement des sinistres



Centre d'information sur les assurances

demandes en assurance auto

Fichier central des sinistres automobiles

consultations

Accès à une assurance automobile

dossiers traités

Plan de répartition des risques

326 M\$

en volume de primes transportées

Encadrement FCSA, PRR et estimation

3,38 k vérifications

Visibilité

553 k

pages consultées sur gaa.qc.ca

Contenu

Messages de la direction

messages are in an ection	
Agilité et création de valeur	4
- Mieux servir les assurés	4
- Mieux servir les membres	6
- Mieux servir les partenaires	6
- Suivre l'évolution de	7
l'assurance automobile	
Conformité et perennité	8
Expérience employé	9
Comités du GAA	10





Messages de la direction



« En 2023, le GAA a fait preuve de dynamisme en pilotant diverses initiatives en vue de répondre à l'évolution constante de l'industrie de l'assurance automobile. »

Les modifications apportées au Constat amiable en sont un parfait exemple. Outil indispensable des automobilistes, le Constat a fait l'objet d'une révision fondée sur les besoins des consommateurs. L'exercice a mené à la création d'une version Web et d'un formulaire imprimé conçu pour minimiser l'usage du papier.

Sensible aux besoins des entreprises en matière de couverture d'assurance, le GAA a par ailleurs développé un nouveau service pour cette clientèle. Les entreprises ont désormais accès à une protection plus complète pour leurs véhicules dans les situations où leurs besoins excèdent les protections minimales exigées par la loi. La réussite de cette initiative repose sur l'engagement des membres qui ont participé au projet pilote et accepté de revoir leurs pratiques.

Le projet ÉvoluSys

Par ailleurs, nous avons conclu avec succès la première phase du projet ÉvoluSys, une vaste initiative qui vise à moderniser nos systèmes de mission et à assurer leur pérennité. Cette première phase s'est conclue dans la migration du Plan statistique automobile et la mise en production des applications de mission du GAA.

Des communications renouvelées

En 2023, le GAA a entièrement revu son approche visant à promouvoir ses mandats auprès du public. Afin de mieux interpeller les internautes, le GAA a concu sept capsules vidéo d'animation qui présentent ses services sur un ton humoristique.

En positionnant le GAA comme un allié des automobilistes, cette campagne renforce l'importance du rôle que joue l'organisme dans le bon fonctionnement du régime d'assurance auto pour les dommages matériels au Québec. Les résultats ont été probants, la campagne ayant rejoint plus d'un million d'internautes en 2023.

Au cœur des enjeux de l'industrie

Parmi les enjeux qui ont retenu notre attention au cours de l'année, mentionnons la hausse notable des vols de voiture, un fléau qui se traduit par une augmentation des sinistres, sans compter les multiples autres conséquences pour la société. Le GAA a participé à plusieurs rencontres avec diverses parties prenantes afin de trouver des solutions innovantes pour contribuer à réduire les coûts associés à ce phénomène.

De plus, pour une deuxième année consécutive, le GAA a mené une campagne pour sensibiliser les automobilistes aux délais plus longs auxquels ils pourraient être confrontés en cas de sinistre, en raison des difficultés liées à l'approvisionnement.

Je conclus en remerciant tous les employés du GAA et tous les membres qui permettent à l'organisation de réaliser pleinement sa mission.

« L'amélioration continue est au cœur de nos préoccupations, et le travail réalisé par nos équipes en 2023 en témoigne avec éloquence. Nous avons œuvré de manière agile pour faire évoluer nos pratiques et notre offre de services au bénéfice des consommateurs, de nos membres et de nos partenaires. »

À l'écoute des besoins

Dans le contexte où le Fichier central des sinistres automobiles est consulté plus que jamais, autant par les assureurs et les courtiers que par les consommateurs, nous avons tenu à clarifier la marche à suivre pour consulter les dossiers et à rappeler les droits liés à l'accès et à la rectification des renseignements personnels.

Les travaux entourant la révision et la rédaction des polices d'assurance automobile en langage clair se sont poursuivis. Les intentions à partir desquelles sont rédigés les nouveaux textes ont été finalisées et approuvées.

Quant aux initiatives destinées à nos membres et partenaires, mentionnons l'élaboration d'un outil pour leur permettre de parfaire leurs connaissances sur le Plan de répartition des risques (PRR) ainsi que les changements apportés au Règlement nº 7 du PRR. Le GAA a aussi révisé plusieurs de ses directives en matière d'estimation de dommages et réinstauré des allocations pour la peinture.

En phase avec notre temps

L'évolution du milieu de travail nous a incités à réaliser un exercice de redéfinition de nos valeurs organisationnelles, mené avec la participation des employés. Il s'agit d'un exercice important, car nos valeurs teintent la façon dont nous accomplissons notre travail au quotidien.

Deux valeurs qui figurent dans notre ADN depuis longtemps – la collaboration et le professionnalisme – ont été renouvelées, auxquelles s'ajoutent deux nouvelles valeurs bien de notre temps : la flexibilité et la bienveillance. Ces valeurs s'harmonisent parfaitement avec la mission et la vision de notre organisme.

Le présent rapport d'activités propose un survol des réalisations accomplies en 2023 par nos équipes et par les professionnels de l'industrie qui siègent à nos comités. Je tiens à les remercier chaleureusement, tout comme les membres du conseil d'administration qui contribuent à faire du GAA un organisme dynamique et branché sur les réalités d'aujourd'hui.

Agilité et création de valeur : faire évoluer nos pratiques

Mieux servir les assurés

Évolution du Constat amiable

Outil indispensable des automobilistes qui doivent rapporter un accrochage à leur assureur, le Constat amiable a fait l'objet de diverses modifications en 2023.

Un nouvel outil adapté aux besoins des consommateurs

En vue d'accélérer et de faciliter le règlement des accidents, le GAA a lancé une version Web du Constat amiable, offerte sur le site gaa.qc.ca. Elle remplace l'application qui a été retirée, car elle ne répondait plus aux besoins.

Grâce au nouvel outil, les automobilistes peuvent remplir un rapport d'accident à partir d'un appareil mobile et y joindre des photos, puis transmettre le tout simultanément à leurs adresses courriel respectives. La version imprimable a aussi été revue, pour les assurés qui préfèrent utiliser le

Une campagne visant à faire connaître la version Web du Constat amiable a été menée et plus de 2 000 automobilistes l'ont utilisée. La promotion a également généré près de 50 000 consultations des pages qui traitent du Constat amiable.

Assurance auto: un nouveau service pour les entreprises

Le projet pilote permettant d'offrir aux entreprises une protection plus complète pour leurs véhicules, à l'instar de celui proposé aux particuliers, s'est poursuivi en 2023. Rappelons que ce nouveau mécanisme d'accès à une assurance automobile touche les situations où les besoins des assurés excèdent les protections minimales exigées par la loi.

À la lumière de ces résultats, le service est désormais offert de manière permanente. Les assureurs ont été invités à y adhérer de façon volontaire en signant une entente en vertu de laquelle ils s'engagent à réviser les dossiers de manière à offrir, en tout ou en partie, les protections demandées par l'assuré.

En 2023, **70 entreprises** ont fait appel à ce service. Grâce à l'intervention des agents du Centre d'information, 77 % de celles-ci ont vu leur demande de protections additionnelles accordée, en tout ou en partie.

Les plus récentes données du Centre d'information confirment que le mandat du GAA visant à garantir l'accès à une assurance automobile répond aux besoins. En 2023, le Centre d'information a traité **365 demandes** d'aide de particuliers et d'entreprises pour obtenir une assurance automobile, une hausse de 29 % par rapport à l'année précédente.





365

Faciliter les demandes au Fichier central des sinistres automobiles

Année après année, des milliers de consommateurs consultent leur dossier de sinistres en ligne. Question de clarifier la marche à suivre pour consulter son dossier et le faire vérifier, le GAA a revu le contenu de la page Demander votre dossier de sinistres de son site Web. La page a également été conçue pour être consultée à partir d'un appareil mobile, 50 % des visites sur le site se faisant désormais au moyen d'un cellulaire ou d'une tablette.



Nouvelle page Web du FCSA

Accès à l'information : renseigner les consommateurs sur leurs droits

La page traitant de l'accès à l'information du site gaa.gc.ca a également été revue afin d'informer les consommateurs de leurs droits en matière d'accès à leurs renseignements personnels et de rectification de ces derniers.

Rappelons que le GAA, en tant que mandataire de l'Autorité des marchés financiers pour le traitement des demandes d'accès et de rectification des renseignements personnels liés au Fichier central des sinistres automobiles (FCSA), est soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Consultations du FCSA: vers de nouveaux records

Avec plus de 2,3 millions de consultations en 2023, le FCSA est utilisé plus que jamais, autant par les assureurs et les courtiers que par les automobilistes. À preuve, le nombre de consultations par les intervenants de l'industrie a augmenté de 17 % de 2022 à 2023.

Chez les automobilistes, le nombre total de consultations s'établit à 43 079 en 2023, dont 24 424 ont été faites avec clicSÉQUR, un mode de consultation qui a connu une hausse de 67 % par rapport à 2022. Cette augmentation notable s'explique par les changements apportés par le GAA afin de mieux promouvoir ce mode de consultation et par les améliorations apportées par le gouvernement au service clicSÉOUR.

Le nombre de demandes de vérification a aussi connu une hausse, passant de 2 302 à 2 850 de 2022 à 2023.

Enjeux d'approvisionnement et délais de règlement

Pour une deuxième année consécutive, le GAA a mené une campagne pour sensibiliser les automobilistes aux délais plus longs auxquels ils pourraient être confrontés en cas de sinistre. Les messages véhiculés dans cette nouvelle campagne s'appuient sur les résultats d'un sondage réalisé auprès des membres du GAA.

Diffusée sur Facebook, Google, LinkedIn, La Presse+ et Protégez-Vous, cette campagne a mis l'accent sur les frais remboursables en vertu de l'avenant 20 ainsi que sur les options disponibles dans l'avenant F.A.Q. nº 43 (Modification à l'indemnisation) et le F.P.Q. n° 5 (Assurance de remplacement), pour guider les automobilistes dont le véhicule à remplacer ne serait pas disponible.

Des articles ont également été publiés dans le magazine Liaison + du Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Ouébec et dans le bulletin de l'Association des femmes d'assurance de Montréal.

Le GAA a également collaboré avec l'Autorité des marchés financiers afin de cibler des pistes de solution permettant de mitiger les problématiques d'application de l'avenant 43 lorsqu'il faut remplacer un véhicule. Celles-ci résultent des délais d'approvisionnement de même que des changements fréquents des options offertes sur les véhicules neufs.

Révision des formulaires d'assurance auto

Le sous-comité de révision des polices d'assurance automobile du GAA a poursuivi ses travaux et établi les intentions des polices, qui ont par la suite été approuvées par le comité sur les normes et pratiques en assurance automobile et par le conseil d'administration. Il s'agit d'une étape cruciale, car c'est à partir de ces intentions que sont rédigés les nouveaux textes des polices.

Le sous-comité a commencé la validation des libellés rédigés par une firme externe spécialisée en rédaction juridique en langage clair. Il est à noter que les polices et avenants faisant l'objet d'une révision sont les FPQ nos 1, 4 et 7. Les travaux se poursuivront au cours des deux prochaines années.





Mieux servir les membres

Nouvel outil: l'ABC du PRR

Dans le but de répondre à un besoin ciblé par les assureurs lors de formations offertes sur le Plan de répartition des risques (PRR), le GAA a conçu un nouvel outil d'apprentissage appelé « L'ABC du PRR ». Disponible sur le site infozone, cet outil fournit des réponses aux questions fréquentes, notamment celles portant sur le transport d'un risque et d'un sinistre.

Misant sur une navigation fluide et intuitive, cet outil vise à enrichir les connaissances des membres du GAA liées aux exigences du PRR.

Changements apportés au Règlement nº 7

Dans une perspective d'amélioration continue et afin de répondre aux exigences de la norme comptable IFRS 17, le GAA a apporté divers changements au Règlement n° 7 du PRR.

Ainsi, la définition de chiffre d'affaires utilisée par le PRR aux fins de la répartition et du suivi des volumes de primes transportées a été modifiée, tout comme les instructions aux assureurs pour la soumission des formulaires exigés relativement à leur volume de primes. Un changement a aussi été apporté au montant à partir duquel un sinistre est considéré comme majeur.



Partage de l'expertise du GAA : des approches variées

Le GAA diversifie ses approches pour partager ses connaissances en matière de technologie émergente auprès de l'industrie. Outre la production audiovisuelle, le GAA a multiplié les séances de formation auprès des estimateurs et de ses membres et partenaires. Il a également poursuivi ses rencontres avec des représentants de bannières et franchises de carrosserie et la diffusion de chroniques grâce à une entente avec Autosphere.

En matière d'estimation, de nouvelles vidéos 1 ont été produites sur la calibration des systèmes avancés d'aide à la conduite et sur les systèmes de mesure d'un véhicule. Ces thèmes ont d'ailleurs fait l'objet d'un webinaire.

Mieux servir les partenaires

Réinstauration des allocations de peinture

En 2023, le GAA a entrepris des travaux afin de réinstaurer des allocations relatives à la peinture des véhicules 2 selon une nouvelle approche qui s'appuie sur de multiples facteurs, dont la mesure des panneaux, les produits composant le matériel d'atelier de peinture et le prix des différents produits.

Adoptées par le sous-comité technique en estimation automobile, les allocations ont été ajoutées au Guide de **l'estimateur** et seront mises à jour deux fois par année afin de refléter la hausse des prix.

Ces activités s'ajoutent aux autres séances d'information offertes par le GAA sur divers sujets en 2023 :

- Estimation de dommages aux automobiles
- Estimation de dommages aux véhicules et équipement lourds
- Identification des composantes d'un véhicule
- Reconstruction de véhicules gravement accidentés
- Transport d'un risque au Plan de répartition des risques (PRR)
- Transport d'un sinistre au PRR

Révision annuelle des allocations et des directives en estimation

Avec le soutien de ses comités techniques, la permanence du GAA a effectué les études et les analyses requises pour revoir les allocations et les directives en matière d'estimation des dommages automobiles. Cet exercice était nécessaire afin de refléter l'augmentation annuelle des coûts, de tenir compte des changements apportés par le gouvernement et de résoudre divers enjeux.

Les travaux de révision ont notamment porté sur les allocations prévues pour le recyclage des pneus, le matériel d'atelier et le temps requis pour la mesure d'une benne (véhicules lourds). Ils ont aussi conduit à des changements dans les directives relatives à l'expertise à distance ou à l'usage de pièces de carrosserie similaires certifiées en acier à haute résistance.

Ces initiatives permettent au GAA d'arrimer ses façons de faire en vue de mieux répondre aux besoins de ses membres et partenaires.







Agilité et création de valeur

Suivre l'évolution de l'assurance automobile

Échanges entre le GAA et l'Autorité des marchés financiers

Le GAA a poursuivi ses échanges avec l'Autorité des marchés financiers et d'autres acteurs clés afin de s'assurer que sa position est prise en compte en ce qui a trait à l'encadrement des véhicules automatisés. Rappelons que le GAA étudie depuis longtemps l'impact des véhicules automatisés et connectés sur l'assurance automobile, notamment sur les formulaires d'assurance et sur l'application de la Convention d'indemnisation directe. Le GAA siège au comité consultatif de l'Autorité créé afin d'évaluer l'impact potentiel des véhicules automatisés et connectés sur l'assurance automobile au Québec.

Ce comité a pour mandat de favoriser les échanges entre l'Autorité, le gouvernement et l'industrie de l'assurance automobile, et d'explorer les pistes de solution possibles pour faire face aux enjeux découlant de la présence accrue de ces véhicules sur les routes du Ouébec et s'assurer ainsi de protéger adéquatement les consommateurs.

Sondage auprès des automobilistes

Le GAA a confié à la firme SOM la réalisation d'un sondage auprès de 1 000 conducteurs pour en savoir plus sur leurs habitudes de conduite et sur leurs connaissances en matière d'assurance auto.

Réalisé en avril, le sondage a permis de dégager les constats suivants:

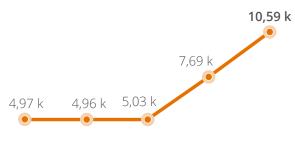
- L'attachement des Ouébécois à leur véhicule est grand
- Les véhicules d'occasion et électriques ont la cote
- Les Montréalais se distinguent des autres automobilistes du Ouébec par leur usage accru du transport collectif et des services d'autopartage
- Bon nombre d'automobilistes ignorent les implications d'un accident avec un véhicule loué, prêté ou emprunté

Ces résultats orienteront les activités et les contenus produits annuellement par le GAA afin de mieux informer et conseiller les automobilistes

Vol de véhicules : un enjeu émergent

En raison de l'augmentation notable des vols de véhicules automobiles, le GAA a participé à des discussions avec diverses parties prenantes, dont les assureurs, le BAC, Équité Association, le SPVM et l'Autorité des marchés financiers, afin de trouver des solutions innovantes pour réduire les coûts des sinistres associés à ce fléau.

Nombre de réclamations pour vols entiers de véhicules







Nouveaux outils pour promouvoir le GAA et ses mandats

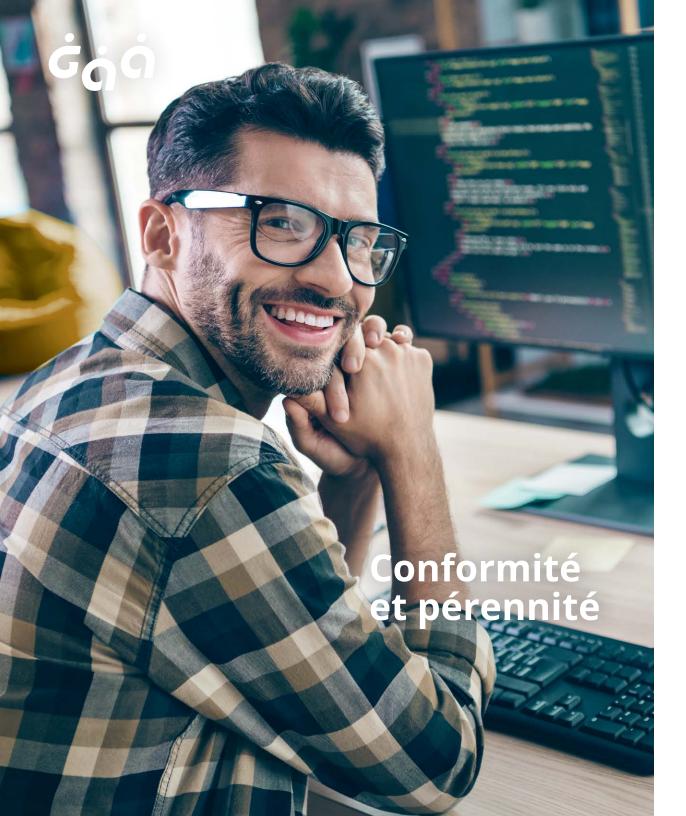
Afin de mieux faire connaître ses services et ses mandats auprès du grand public, le GAA a créé sept nouvelles capsules vidéo diffusées dans le cadre d'une campagne Web qui s'est déroulée dans plusieurs médias: La Presse, Le Journal de Montréal, le Guide de l'auto, Radio-Canada, Noovo, Facebook et YouTube

D'une durée de 15 secondes, ces capsules mettent en scène un personnage dans différentes situations cocasses et présentent les services du GAA, en positionnant ce dernier comme un allié des automobilistes québécois.

Les services d'information et d'aide pour obtenir une assurance, la consultation et la vérification du dossier de sinistres, le Constat amiable et l'estimation des dommages figurent parmi les thèmes traités dans ces capsules qui ont été visionnées plus d'un million de fois



les services et mandats du GAA



Systèmes et processus de gestion

Projet ÉvoluSys

Vaste initiative visant à moderniser les systèmes de mission du GAA et à assurer leur pérennité, le projet ÉvoluSys s'est poursuivi en 2023.

La première phase a été complétée avec succès, avec la migration du Plan statistique automobile et la mise en production des applications de mission du GAA au cours du premier semestre de l'année.

Cette première étape, qui a débuté avec la migration du Fichier central des sinistres automobiles et du Plan de répartition des risques, a entraîné la mise à niveau de près de 170 applications.

Il s'agit d'une étape cruciale puisque les travaux accomplis à ce jour ont permis de réduire un risque important pour l'organisation, soit l'obsolescence de son système de gestion de base de données.

Les équipes du GAA ont entrepris la phase 2 de cet ambitieux projet qui vise la traduction et la réécriture de l'ensemble des applications lui permettant d'accomplir ses mandats et ses activités. Ce travail se poursuivra jusqu'en 2027.

Objectifs du projet ÉvoluSys

- Atténuer les risques liés aux technologies propres au GAA et aux langages de programmation
- Assurer la pérennité technologique des systèmes de mission

Se conformer à la Loi sur la protection des renseignements personnels

Afin de se conformer aux exigences prévues par la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, le GAA a mis à jour ses politiques interne et externe sur la protection des renseignements personnels ainsi que ses formulaires et scripts de consentement.

Des outils ont été développés et de la formation a été donnée afin que le GAA puisse procéder à l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) dans les situations prévues par la loi. Il a également mis en place les témoins de connexion sur ses différents sites Web.

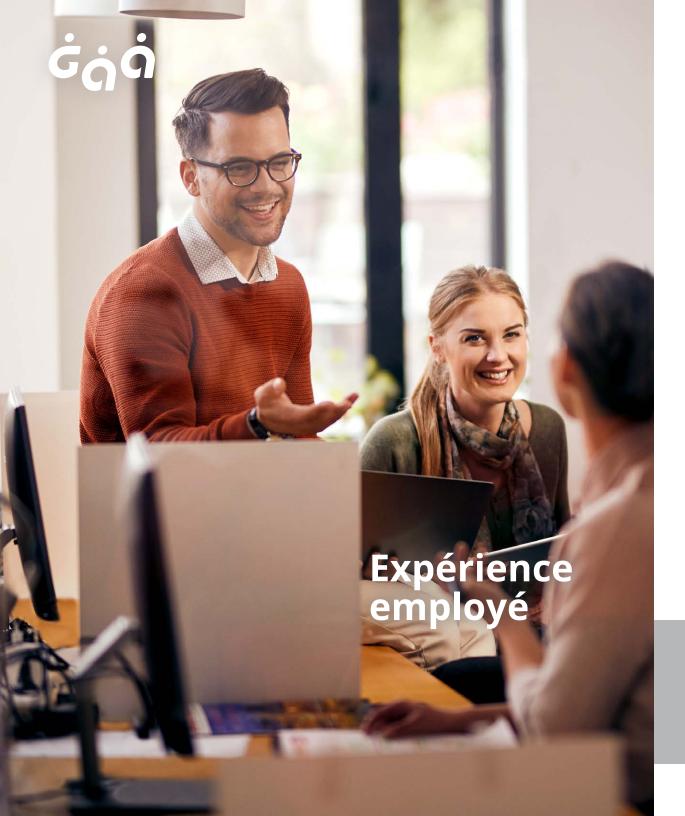
Accès des courtiers au FCSA

Les échanges et les travaux du GAA se sont poursuivis avec l'Autorité des marchés financiers afin de lui donner tout le soutien et l'information requis aux fins de l'accès des courtiers au Fichier central des sinistres automobiles (FCSA).

Sécurité des actifs informationnels

Dans le contexte de l'augmentation des risques liés à la cybersécurité, le GAA est proactif en mettant en œuvre les meilleures pratiques en vertu de son plan directeur des technologies de l'information, qu'il s'agisse de surveillance 24/7, d'architecture réseau, de sauvegarde des données, de plans de relève ou de gestion des accès.

En 2023, le GAA a procédé à une révision en profondeur de sa politique de sécurité de l'information, laquelle chapeaute ses orientations et ses décisions en matière de sécurité



Offrir un milieu de travail mobilisant et inspirant

Actualiser les pratiques RH

L'évolution du milieu de travail, caractérisé notamment par le mode hybride et la recherche d'une plus grande diversité, a amené le GAA à redéfinir ses valeurs organisationnelles. Au terme de cet exercice mené avec la participation de l'ensemble des employés, les guatre valeurs suivantes ont été retenues :

- Bienveillance
- Collaboration
- Flexibilité
- Professionnalisme

Le GAA a par ailleurs procédé à une révision de ses processus RH et établi un plan d'action visant à gagner en agilité et à améliorer l'expérience employé et ses procédures de recrutement.

Des initiatives RH ont aussi été mises en œuvre en vue d'intégrer des mesures de diversité dans nos pratiques, notamment par l'adoption d'une politique favorisant un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif.

Soutenir le développement durable

Le GAA est à mettre en place sa stratégie en matière de développement durable, fondée sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Parmi les initiatives qui visent à réduire l'empreinte écologique du GAA, mentionnons :

- L'archivage numérique
- La modification de la composition du parc automobile
- L'adoption de mesures d'économie circulaire auprès des sous-traitants



David Gagné

Comités du GAA

Grâce au travail des professionnels qui siègent à ses différents comités, le GAA peut accomplir sa mission avec dynamisme en restant branché sur les réalités d'aujourd'hui.

Conseil d'administration

Patricia Therrien, présidente Vice-présidente associée, Risque d'assurance

Compagnie d'assurance habitation et auto TD

Diane Bélanger, vice-présidente Vice-présidente, Indemnisation

Société d'assurance générale Northbridge

Paul Tremblay, trésorier Vice-président principal, Finances et actuariat

Optimum Société d'assurance inc.

Jean-Philippe DaigleVice-président, Finances et actuariat corporatifJusqu'en mai 2023Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.

Baldwin Diaz Acosta Vice-président, Québec

La Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa

Stéphane Drouin Vice-président, Opérations – Assurance des particuliers

Depuis octobre 2023 Intact Compagnie d'assurance

François Dufault Directeur général

Depuis octobre 2023 Compagnie mutuelle d'assurance en Église Jean-François Forget Vice-président, Solutions Financières Courtier

Jusqu'en août 2023 Intact Compagnie d'assurance

Hugo FortinVice-président, IndemnisationDepuis octobre 2023Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.

Vice-président, Technologies assurance de dommages Desjardins assurances générales Inc.

Isabelle Gingras Vice-présidente, Indemnisation

Société d'assurance Beneva inc.

Katherine Jacques Vice-présidente, Actuariat et intelligence d'affaires

Promutuel Réassurance

Éric Millaire-Morin Vice-président, Actuaire en chef

Echelon Assurance

Philippe Roberge Vice-président adjoint, Réclamations Québec

Compagnie d'assurance Definity

Représentants du gouvernement

Patrick Déry Surintendant des institutions financières

Autorité des marchés financiers

Julien Reid Directeur principal de l'encadrement des institutions financières et de l'assurance-dépôts

Autorité des marchés financiers

Éric Stevenson Sous-ministre adjoint aux politiques relatives aux institutions financières et au droit corporatif

Ministère des Finances

Membre de la permanence

Johanne Lamanque, Directrice générale

secrétaire du conseil Groupement des assureurs automobiles

Comité exécutif et des ressources humaines

Patricia Therrien, présidente Compagnie d'assurance habitation et auto TD Diane Bélanger, vice-présidente Société d'assurance générale Northbridge

Paul Tremblay, trésorierOptimum société d'assuranceIsabelle GingrasSociété d'assurance Beneva inc.

Membre de la permanence

Johanne Lamanque

Comité d'audit et de gestion des risques

Paul Tremblay, président Optimum Société d'assurance inc.

Jean-Philippe Daigle Jusqu'en mai 2023

Jean-François Forget Intact Compagnie d'assurance

Jusqu'en août 2023

Johanne Lamanque

Philippe Thieren Conseil canadien sur la reddition de comptes

Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.

Membres de la permanence Chantal Dionne, coordonnatrice

Comité de gouvernance et de mise en candidature

Isabelle Gingras, présidente Société d'assurance Beneva inc.

Diane BélangerSociété d'assurance générale NorthbridgeDavid GagnéDesjardins assurances générales inc.

Membre de la permanence

Johanne Lamanque

Comité consultatif des technologies de l'information

Éric Marcoux, président Société d'assurance Beneva inc. Julien Ouajjou, vice-président Desjardins assurances générales inc.

Les Souscripteurs du Lloyd's Patrick Hayes Christian Morin Intact Compagnie d'assurance

Membres de la permanence André Bourdages, coordonnateur Sébastien Finance, secrétaire

Pierre Ferland

Comité normes et pratiques en assurance automobile

Linda Gosselin, présidente Promutuel Assurance

Vincent Tardif, vice-président Allstate du Canada, Compagnie d'assurance

La Compagnie d'assurance générale Co-Operators Amélie Beauregard Manon Carpentier Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.

Echelon Assurance

Société d'assurance générale Northbridge

Hugo Corbeil Intact Compagnie d'assurance Laure Ghéhéry Société d'assurance Beneva inc. Hugo Robitaille Desjardins assurances générales inc. Depuis avril 2023

Josée Roy

Depuis février 2023 Marilyne Tringle

Depuis février 2023

Membres de la permanence

Dave Cavallaro, coordonnateur

Sébastien Finance, secrétaire Jusqu'en octobre 2023

Ania Maguemoun, secrétaire Depuis novembre 2023

Mélany Beauchemin Maurice Lefrançois

Sous-comité de l'actuariat

Geneviève Garon, présidente

Jusqu'en avril 2023

Sara Leclerc, présidente Depuis avril 2023

Jean-François Bolduc

Jonathan Boucher Depuis juillet 2023

Marie-Anne Demers

Simon Deschatelets

Depuis avril 2023

Fanny Duquette Murphy Joanie Gosselin-Allard

Patrick Khalil Jusqu'en juillet 2023

Phong Le

Jusqu'en mai 2023 Frédérique Paquet Depuis juillet 2023

Tang Hung Trang Jusqu'en juillet 2023

Promutuel assurance inc.

Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.

Compagnie d'assurance Definity

Société d'assurance Beneva inc.

Desjardins assurances générales inc.

Société d'assurance Beneva inc.

Aviva, Compagnie d'assurance du Canada

Echelon assurance

Intact Compagnie d'assurance

L'Alpha, Compagnie d'assurances inc.

Intact Compagnie d'assurance

Compagnie d'assurance habitation et auto TD

Membres de la permanence

Nassim Redjouani, coordonnateur et secrétaire

André Bourdages

Sous-comité – polices d'assurance auto et avenants

Marilyn Baril Société d'assurance générale Northbridge

Viviane Brousseau Promutuel Assurance

Andrée Chamberland Autorité des marchés financiers Marie-Chantal Dion Intact Compagnie d'assurance

Lucie Duchesne Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.

Simon Gariépy Aviva, Compagnie d'assurance du Canada

Jusqu'en mai 2023

Johanne Giguère Société d'assurance Beneva inc. Autorité des marchés financiers Lise Hétu Danielle Lamarre Zurich Compagnie d'assurances SA Benoit Loyer Desjardins assurances générales inc. Benoît Vaillancourt Autorité des marchés financiers

Membres de la permanence

Susanne Braün, coordonnatrice* Jusqu'en juillet 2023

Marc Pelletier, coordonnateur

Depuis juillet 2023

Philippe Daoust, secrétaire Depuis novembre 2023 Carlos Melo, secrétaire Jusqu'en avril 2023

Sarah Chouaiby Caroline Côté Line Crevier

Sous-comité technique en estimation automobile

Antonio Greco, président Aviva, compagnie d'assurance du Canada

Dominic Dupuis, vice-président Compagnie d'assurance Definity

Michel Belley CarrXpert

Martin Charron Intact Compagnie d'assurance Mario Couture Société d'assurance Beneva inc. Depuis décembre 2023

Tony Cutrone Carrosserie Euro Ltée Montréal Société d'assurance Beneva inc. **Dominic Fortin** Jusqu'en octobre 2023

Marc Lambert La Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa

Éric Laurendeau Évaluation Concept

Michel Légaré Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.

Desjardins assurances générales inc.

Jérémy Marion Depuis mars 2023

Rémi Michaud CARSTAR Automotive Canada inc. Mathieu Simard Réseau Fix - Carrossier ProColor

Anthony Zingaro Compagnie d'assurance habitation et auto TD

Membres de la permanence

France Tousignant, coordonnatrice et secrétaire

Dave Cavallaro Denis Janelle **Daniel Rodrigue**

^{*} Susanne agit comme consultante pour ce comité depuis septembre

Sous-comité technique en estimation aux véhicules et équipements lourds

Evans Villeneuve, président Intact Compagnie d'assurance

Claude Robert, vice-président Aviva, Compagnie d'assurance du Canada

Éric Bertrand Garage René Bertrand inc. **Patrick Brault** Service d'évaluation P.B.

B. Normand Évaluateur (2000) inc. André Courteau Vincent Laplante Garage Ronald Laplante inc.

André Rollin Société d'assurance Beneva Inc.

Membres de la permanence

France Tousignant, coordonnatrice

Dave Cavallaro Denis Janelle **Daniel Rodrigue**

Comité de travail sur le matériel d'atelier

Michel Bellev CarrXpert

Martin Charron Intact Compagnie d'assurance Carrosserie Euro Ltée Montréal **Tony Cutrone Dominic Dupuis** Compagnie d'assurance Definity Rémi Michaud CARSTAR Automotive Canada inc. Mathieu Simard Réseau Fix - Carrossier ProColor

Membres de la permanence

France Tousignant, coordonnatrice et secrétaire

Dave Cavallaro Denis Janelle Norbert Lemoine **Daniel Rodrigue**

Comité de travail sur les pratiques en estimation automobile

Éric Binette Société d'assurance Beneva inc. Olivier De Ladurantaye Intact Compagnie d'assurance Sylvain Dufault Promutuel Réassurance

Dominic Dupuis Compagnie d'assurance Definity

Antonio Greco Aviva, Compagnie d'assurance du Canada

Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.

Michel Légaré Depuis février 2023

Jérémy Marion

Desjardins assurances générales inc.

Gaétan Matte

Jusqu'en janvier 2023

Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.

Marie-Ève Tanguay Jusqu'en janvier 2023 Desjardins assurances générales inc.

Anthony Zingaro Compagnie d'assurance habitation et auto TD

Membres de la permanence

Daniel Rodrigue, coordonnateur

Dave Cavallaro Jacqueline Doucet

Groupe de travail – accès à l'assurance automobile des entreprises

Marilyn Baril Société d'assurance générale Northbridge

France Boulanger Société d'assurance Beneva inc.

Jillian Butt La Compagnie d'assurance générale Co-Operators

Louise Desgranges Aviva, Compagnie d'assurance du Canada Michel Dionne Desjardins assurances générales inc. Cristian Dobrica Intact Compagnie d'assurance

Keven Fortin Promutuel assurance

Lina Gravina Compagnie d'assurance Definity

Sébastien St-Louis Echelon Assurance

Membre de la permanence

Caroline Côté Line Crevier Carlos Melo

Conseil d'arbitrage sur la convention d'indemnisation directe

Benoit Loyer, président Desjardins assurances générales inc.

Réal Clermont, vice-président Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.

Marie-Chantal Dion, vice-présidente Intact Compagnie d'assurance

Jean-François Hétu Depuis mai 2023

Aviva, Compagnie d'assurance du Canada

Dominique Morin Depuis mai 2023

Société d'assurance Beneva inc.

Geneviève Perreault Promutuel réassurance

Josée Roussel Société d'assurance générale Northbridge

Membres de la permanence

Susanne Braün, coordonnatrice et secrétaire

Jusqu'en juillet 2023

Marc Pelletier, coordonnateur et secrétaire

Depuis juillet 2023

Carlos Melo Jusqu'en mai 2023

Comité de discipline des estimateurs en dommages automobiles

Jeanine Guindi, présidente Depuis septembre 2023

Denis Barriault Depuis décembre 2023

Benoit Bossuyt

Jusqu'en décembre 2023

Marc Clément Depuis décembre 2023

André Courteau Olivier De Ladurantaye

Dominic Dupuis Jusqu'en décembre 2023

Armand J. Elbaz

Jusqu'en décembre 2023

Sylvain Guillemette

Éric Laurendeau Membre de la permanence

Tania Tavares Brum, coordonnatrice

Compagnie d'assurance Definity

Mallette Unvoy, Avocats

Groupe Denis Barriault inc.

Groupe Denis Barriault inc.

B. Normand Évaluateur (2000) inc. Intact Compagnie d'assurance Compagnie d'assurance Definity

Colby Monet S.E.N.C.R.L.

Société d'assurance Beneva inc.

Évaluation Concept

Équipe de direction

Johanne Lamanque, directrice générale

Maurice Lefrançois, directeur général adjoint

André Bourdages, directeur des technologies et de l'information analytique

Dave Cavallaro, directeur de l'estimation automobile et des plans d'assurance

Chantal Dionne, chef des opérations financières et de l'administration

Gaétan Morin, directeur des ressources humaines

Note

Le service des Communications et des affaires publiques de même que celui des Affaires techniques et juridiques du Bureau d'assurance du Canada (BAC), dirigés respectivement par Pierre Babinsky et Marie-Pierre Grignon, soutiennent le GAA dans la réalisation de ses mandats en vertu d'une entente signée entre les deux organisations.